

- Commune de CONTHIL -

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 janvier 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-deux janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry STEMART, Maire.

Date de la convocation : 15 janvier 2020

Date d'affichage des délibérations : 23 janvier 2020

Nombre de membres afférents au conseil : 11

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Nombre de procurations : 1

Présents (dans l'ordre du tableau) : Messieurs et Mesdames : Thierry STEMART, Christian VIERMAIN, Valérie SCHREINER, Éric LOETSCHER, Lionel FRIEDERICH, Philippe HERBUVEAUX, Karine BAUER, Olivier ROMAIN, Philippe DOMMERC, Isabelle PICCIOTTI.

Les personnes dont le nom est barré sont reportées ci-dessous avec la mention éventuelle d'excuse et/ou de procuration.

Absent(s) : O. Romain (excusé avec procuration à Th. Stémart), Ph. Dommerc (excusé), I. Picciotti (excusée).

Madame Valérie Schreiner est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Bernard GUITTER, secrétaire de mairie, assure la rédaction des délibérations.

Ordre du jour :

- 1- Demande subvention AMISSUR pour aménagement sécurité routière
- 2- Devis ONF pour travaux sylvicoles
- 3- Devis pour réparations volets logement école

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures trente.

- - - Délibérations - - -

1°) Demande de subvention AMISSUR pour travaux de sécurisation du village

Délibération n° 151DCM200101

Codification : 7.5 Subventions

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet relatif à la sécurisation du village dont l'étude a été confiée à MATEC. Il donne lecture du rapport établi par cette agence et qui propose notamment la mise en place d'écluses aux quatre entrées de la commune ainsi qu'une amélioration de la signalisation de police à l'intérieur de l'agglomération. L'installation de feux-récompenses sur la RD999 en traversée d'agglomération est également envisagée mais MATEC n'a pas encore fourni le chiffrage de cette option.

M. le Maire rappelle que le Département de la Moselle, par l'intermédiaire du dispositif AMISSUR (Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route) peut apporter un financement de 30% d'un montant maximal de 50.000,00 € d'investissements. Il propose de solliciter cette aide pour ce projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'approuver le projet de sécurisation du village
- **S'ENGAGE** à achever les travaux avant le 15 octobre 2021,
- **DEMANDE** le concours du Département de la Moselle au titre du dispositif AMISSUR 2020
- **S'ENGAGE** à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Résultat du vote : unanimité

2°) Programme d'actions en forêt communale en 2020

Délibération n° 151DCM200102 Codification : 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé

Monsieur le Maire donne lecture du programme de travaux sylvicoles pour 2020 et du devis correspondant établi par l'ONF.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** le programme de travaux 2020 de l'ONF (devis 820,00 € HT)
- **DEMANDE** un devis en ATDO

Résultat du vote : unanimité

3°) Devis de réparation des volets du logement école

Délibération n° 151DCM200103 Codification : 1.1 Marché public

Monsieur le Maire indique que les volets du logement de l'école sont défectueux et qu'il conviendrait de les réparer. Il a demandé un devis à la Menuiserie DINQUER à Bermering ; celui-ci s'élève à un montant de 1.446,00 € HT soit 1.735,20 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense au prochain BP 2020
- **ACCEPTE** le devis de **1.735,20 € TTC.**
- **AUTORISE** le maire à signer le devis et toutes pièces y afférant

Résultat du vote : Pour : Unanimité ; Contre : ; Abstention :

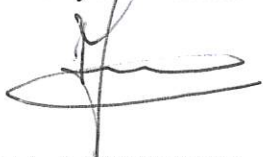
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 20 heures 50 minutes et le secrétaire de séance donne lecture du présent procès-verbal à l'assemblée.

Fait et délibéré à Conthil, les jour, mois et an susdits.

Signatures des présents :

Le Maire :

Thierry STEMART



Eric LOETSCHER



Karine BAUER

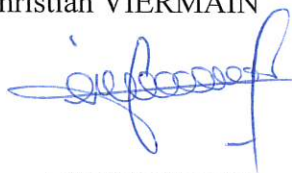


Isabelle PICCIOTTI



Les Adjoints et Conseillers municipaux :

Christian VIERMAIN



Lionel FRIEDERICH



Olivier ROMAIN



Valérie SCHREINER



Philippe HERBUVEAUX



Philippe DOMMERC

